Trente-septième Année — N° 203 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES JEUDI 21 JUILLET 1892.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.— à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 20 JUILLET 1892

COUPABLE NÉGLIGENCE

Un incident qui mérite de ne pas passer inaperçu vient de se produire dans le ressort du département de la guerre. A la suite, dit un de nos confrères, d'une visite faite dans les magasins de Lille, de Dijon et de Vernon l'autorité militaire a constaté que les biscuits de l'approvisionnement de réserve étaient avariés et les a fait détruire.

Nous ne pouvons que féliciter l'administration de cette sage et paternelle mesure. Il importe, en effet, que l'administration de la troupe soit à l'abri de tout reproche et que, surtout en campagne, nos soldats, soumis à des fatigues de toute nature, ne soient pas exposés à manquer de nourriture saine.

L'administration, en constatant le mauvais état de ces aliments, s'est retournée vers les fournisseurs et leur a réclamé la valeur des biscuits qu'elle avait dû sacrifier. Ceux-ci ont repoussé la prétention du ministre de la guerre et se sont adressés au conseil d'Etat, qui vient de donner tort à l'administration. Le conseil d'Etat a constaté, en effet, que la fourniture avait été faite dans les meilleures conditions et que leur mauvais état résultait d'un trop long séjour en magasin.

On assure que des procès du même genre se poursuivent dans un très grand nombre de villes et que des décisions analogues interviendront très probablement.

La question de responsabilité nous touche médiocrement, et nous croyons d'ailleurs que la décision intervenue est de tout point équitable. Il paraît inadmissible qu'après un long temps écoulé entre la fourniture et la vérification on puisse se retourner vers les fabricants et leur demander une garantie à laquelle ils ne seraient certainement pas astreints s'ils s'agissait de fournitures à des particuliers. Lors de la réception, c'était aux officiers chargés de ce soin de s'assurer de la bonne qualité des aliments qq'ils avaient mission d'accepter ou de refuser. Il est probable que les biscuits avariés ont depuis longtemps été payés. Donc la réclamation du ministère était de tout point excessive.

Ce qui nous préoccupe, c'est le principe. Comment peut-il se faire que des approvisionnements d'une utilité si grave soient accumulés en nombre si considérable et pendant une période de temps assez longue pour qu'ils se trouvent hors de service, au même moment, dans un nombre si grand de magasins de l'Etat?

C'est aux bureaux qu'il faut en faire le reproche. Le ministre, personnellement, ne peut se préoccuper chaque jour de tous les détails de l'immense service dont il a la lourde direction. Mais il a sous ses ordres des officiers spéciaux pour lesquels c'est un devoir, et même le seul devoir. Ils sont payés pour cela et uniquement pour cela. Si les magasins ne sont pas propres à conserver les objets qu'ils renferment, c'est commettre une faute lourde que de les utiliser.

Avec une organisation militaire aussi colossale que la nôtre, il importe de ne rien laisser au hasard. Si la vérification qui vient de se produire n'avait pas eu lieu, et que la guerre se fût déclarée, on ne peut calculer la gravité des conséquences qui auraient pu résulter du manque ou de la mauvaise qualité des biscuits qu'on aurait délivrés aux soldats.

Il est nécessaire d'appliquer aux approvisionnements alimentaires le même système de consommation qu'aux approvisionnements de munitions. Il faut surtout qu'une rigoureuse surveillance soit exercée sur tous les points de cet important service.

Nous voudrions être certain qu'il n'y a plus dans les magasins de l'Etat le désordre et la confusion qu'on a constatés à une autre époque, Nous nous rappelons qu'en 1871, dans une place forte que nous pourions citer, on découvrit, après la cessation des opérations de guerre, une énorme quantité de caisses renfermant des fusils et qui se trouvaient oubliées dans des casemates murées.

Pourtant, dans cette même région, on avait manqué d'armer et l'on avait dû donner aux régiments en formation des fusils qui dataient de 1830.

Eh bien, étant donné que les bureaux ont conservé leurs antiques traditions, et surtout en présence de l'incident des biscuits, nous ne sommes pas sans inquiétude, et M. le ministre de la guerre devrait donner des ordres précis en vue d'une vérification générale: Ceux qui doivent veiller au bon entretien de nos munitions et de nos approvisionnements n'ont pas l'air de se douter des responsabilités qu'ils encourent. Il faut les leur rappeler et leur dire une fois pour toutes qu'en pareille matière la négligence devient une trahison.

La « Revendication des libertés publiques »

CONFÉRENCE DE M. LAMY A BORDEAUX

Bordeaux, 19 juillet, 8 h. 40. — M. Lamy, ancien député, a fait hier soir une conférence à l'Alhambra, à laquelle assistaient plus de 2000 personnes; des notabilités de tous ordres, le maire, étaient au premier rang. Prêtres nombreux.

M. Gaston David, président de la Ligue populaire, beau-frère de M. Carnot, présente le conférencier, proclame que la République est la seule forme possible et dernière du gouvernement démocratique.

M. Lamy préconise l'adhésion à la République pour fortifier le gouvernement aux yeux des ennemis de la France et le mettre en demeure de donner au pays les réformes et institutions réclamées; il excuse l'attitude de combat de la République se défendant contre les attaques d'ennemis acharnés en se servant d'armes forgées par les anciens régimes. Aujourd'hui, ces ennemis désarmant, la République doit donner au pays des institutions de paix. Ce début laisse l'auditoire très froid.

Il y a deux formes de gouvernement : le peuple ayant un maître, et le peuple maître. Dans le premier cas, les institutions développeront la force du pouvoir. Dans le second, elles tendront à développer les libertés individuelles, ce que ne fait pas la République actuelle. Les républicains arrivés trouvent tout naturel d'imposer partout l'autorité de l'Etat, même dans la direction des esprits, trouvant les sentiments religieux inutiles et dangereux, pour cette direction, ils emploient les artifices des lois pour les détruire. Leurs efforts tendent à augmenter la puissance de l'Etat au détriment des libertés locales. Cette conception rétrograde date de la Renaissance avant laquelle régnait la décentralisation.

La Renaissance tend à concentrer le pouvoir dans une main unique. Les franchises publiques succombent sous les renforts de Louis XIV et de Richelieu. Résultat : La révolution contre le péril de l'absolutisme. Le coup d'Etat du 18 brumaire amène Napoléon, qui perfectionne le système despotique.

Sous Louis XIV, nouvelle révolution pour la revendication des libertés publiques : invention du régime parlementaire, dont l'application a été faussée par la conservation des lois d'un système despotique. Cette organisation paraîtrait acceptable avec une royauté héréditaire, intéressée à conserver les traditions et les mœurs nationales. Elle est intolérable avec un gouvernement de politiciens élus pour quatre ans, guidés par leurs seules ambitions personnelles, usurpant le droit de régler l'éducation des enfants et les croyances religieuses des citoyens ; elle est dangereuse même pour la République dont les institutions grosses d'un César, amèneront un César.

(Ce procès fait à la République actuelle soulève de applaudissements enthousiastes.)

Que faire? intenter un procès de bornage à l'Etat, lui arracher les libertés individuelles, communales, départementales. La liberté de conscience amènera la pacification religieuse; la liberté des associations amènera la pacification sociale.

Napoléon III a dit ici : « L'empire, c'est la paix. » L'empire, c'est-à-dire les institutions despotiques, n'ont pu donner cette paix, la liberté la donnera. La liberté, c'est la liberté. (Applaudissements répétés).

M. Gaston David remercie l'éloquent orateur et lève la séance. Aujourd'hui, banquet intime offert à M. Lamy. La presse en est exclue, les orateurs qui auront à porter des toasts craignant d'être compromis par la divulgation de leurs paroles.

LES REGRETS DE M. DE BISMARCK

La *Gazette universelle de Munich* publie plusieurs conversations que le comte de Westarp a eues avec M. de Bismarck avant son départ pour Kissingen.

Dès les premiers jours de l'avènement de Guillaume II, je compris, dit l'ancien chancelier, que je ne pourrais m'entendre avec mon nouveau maître. Découragé, j'en étais arrivé « à la lâcheté de vouloir abandonner mon poste », quand dans une seule journée, l'empereur m'invita deux fois, dans les termes les plus blessants, à donner ma démission. Je lui répondis qu'il était maître de me donner mon congé, mais que je ne déserterais pas mon poste.

D'ailleurs, ajoute l'ex-chancelier, j'avais à la cour de puissants ennemis. Un de mes collègues qui ambitionnait sans doute ma succession avait dit au souverain : « Majesté, si à son avènement Frédéric le Grand eût trouvé et laissé en fonction un ministre de l'importance du prince de Bismarck, il ne serait jamais devenu le grand Frédéric. »

M. de Bismarck se plaint amèrement de l'incompétence des ministres actuels. Personne n'est à sa place. De Caprivi est un bon chef d'état-major, on lui confie la chancellerie ; Marschall ferait un bon ministre de la justice, on le met aux affaires étrangères ; Sedlitz était tout désigné pour l'intérieur, on lui donne l'instruction publique. Au contraire, le grand talent de Guillaume Ier était de donner à chacun le poste qui lui convenait.

» Servir ce vieux maître, dit-il avec transport, c'était un vrai plaisir ! Et pourtant, il était très pénétré de sa dignité de souverain et de ses prérogatives. Mais j'aurais tout fait pour lui. Et si je n'avais pas pu faire autre chose je me serais fait son valet de chambre. »

HORREURS DU CHOLÉRA

L'ÉMEUTE D'ASTRAKHAN

Le *Figaro* donne des détails poignants sur les scènes de sauvagerie dont Astrakhan, la ville sainte des Mongols et des Tartares, a été le théâtre au commencement de ce mois. Les dépêches nous avaient déjà annoncé que la population, affolée par l'apparition du choléra, avait massacré médecins, infirmiers, malades.

A l'approche du choléra, le gouverneur avait pris les précautions les plus minutieuses. Un hôpital spécial avait été construit, des postes de secours étaient installés dans tous les quartiers, des médecins étaient appelés. Ces préparatifs excitèrent les soupçons des Persans, Arméniens, Tartares, des musulmans et des païens qui forment la population bigarrée de cette ville. Le 3 juillet — 21 juin style russe — le bruit se répandit que les médecins ont apporté le choléra, qu'ils empoisonnent les malades.

La foule se rassemble autour de l'hôpital. La palissade qui l'entoure est enlevée. En vain les infirmiers essaient-ils de se défendre à coups de fusils, les portes sont enfoncées une à une, et l'on jette sur les assiégés des bonbonnes d'acide sulfurique volées à la pharmacie. Médecins et infirmiers sont massacrés et l'on précipite par les fenêtres leurs cadavres mutilés que des femmes, véritables furies, vont jeter dans le fleuve.

Les cholériques sont arrachés de leur lit. Malgré leurs cris déchirants, on les couche dans les cercueils de chaux vive destinée à anéantir les cadavres. Comme ils résistent, la foule crie : « Ils sont empoisonnés, à mort par les médecins. » Un aide chirurgien Popoff, essaie de se sauver, affublé des vêtements d'un malade. Une femme le reconnaît, lui crève les yeux à coups d'épingle, et la foule s'acharnant sur lui, le frappe à coups de talon, jusqu'à ce que son corps ne soit plus qu'une informe bouillie.

Vers 6 heures, dit le *Figaro*, on met le feu à l'hôpital Les pompiers accourent, on brise les pompes, on massacre les hommes. Le gouverneur fait charger la foule. Mais les soldats, inondés de vitriol, doivent se replier, laissant sur la place 40 des leurs et le chef de la police. Les femmes se précipitent sur les cadavres, les dépècent et, des lambeaux de chair humaine à la main, dansent autour de l'hôpital transformé en un immense brasier. A la lueur des flammes, la foule se porte sur les quartiers riches ; une banque est pillée, son directeur massacré, un marchand arménien accusé d'être sorcier est jeté dans une maison en feu.

Dans les cimetières on ouvre les tombes « pour savoir combien les médecins ont fait enterrer de gens tout vifs. » Là, devant les tombes béantes, cinq médecins roulés dans des couvertures goudronnées ou imbibées de pétrole sont brûlés vifs aux applaudissements de la foule. L'hôtel *du gouverneur, assiégé, va être envahi quand enfin arrivent* 100 cosaques et 500 soldats accourus de Saratoff. Ils attaquent les émeutiers, les massacrent sans merci, et, après une journée de combat, parviennent à s'emparer de la ville consternée.

Mais, ajoute le *Figaro*, le choléra continue ses progrès. Tous les médecins ont quitté la ville, lui laissant le champ libre.

UN DÉRIVATIF

La victoire de M. Gladstone, en rendant imminente une émancipation quelconque de l'Irlande, a déjà suscité en Angleterre l'idée d'un dérivatif propre à détourner l'attention des esprits. C'est un Anglais entreprenant, sir John Watkins, qui a pris cette initiative décevante.

Il propose, pour resserrer les liens d'union entre l'Ile-sœur et la Grande-Bretagne, d'ouvrir d'une part, entre l'Ecosse et la pointe nord-est de l'Irlande, un tunnel sous-marin, et d'autre part, entre Dublin et la baie de Galway, un canal maritime, coupant la verte Erin en deux et facilitant les communications entre les ports anglais de la mer d'Irlande et l'Amérique.

La première entreprise serait assez difficile, car le tunnel aurait plus de 50 kilomètres, sans comprendre les voies d'accès; quant à la seconde, ce n'est qu'une question d'argent, le canal n'ayant que 280 kilomètres environ.

Nous voyons bien les avantages matériels que les Anglais retireraient de cette œuvre gigantesque, mais nous ne voyons nullement ce que les Irlandais y trouveraient comme compensation à l'asservissement qui pèse sur eux depuis six siècles.

LE PROCÈS DES ANARCHISTES DE LIÈGE

DEUXIÈME AUDIENCE

L'audience est ouverte à dix heures.

On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minotte. A cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 25.

Lacroix déclare qu'il n'a dit la vérité entière que le jour *où il a vu la tournure que prenait l'instruction.*

Il nie avoir détenu de la dynamite.

On procède à l'interrogatoire de Nossent.

Nossent nie le complot et l'association. Il avoue toutefois le vol de Bauneux et le transport de la dynamite à Liège dans une intention criminelle.

C'est à la suite de ce transport que l'explosion du boulevard de la Sauvenière, chez M. de Sélis Longchamp s'est produite.

Il avoue aussi être l'auteur de l'explosion Wilmotte et il est complice de celle du boulevard de la Sauvenière. Il n'a pas participé à l'explosion de l'église de Saint-Martin ce qui contredit les affirmations de Lacroix.

Heusy nie le complot et l'association, ainsi que toute participation au vol de dynamite de Flemalle. Marcoty, accusé de ce vol, avoue y avoir pris part.

On procède à l'interrogatoire d'Hansen.

Le président. Pourquoi avez-vous accusé vos compagnons ? — Parce que Van den Beuk et moi avons été condamnés à cause de notre silence. J'ai voulu alors dire la vérité tout entière, et permettre aux juges de se prononcer plus facilement sur notre cas.

A la fin de l'audience du matin on entend M. le conseiller Renson, qui a été victime d'une explosion. Le témoin dit qu'il a reçu d'abord des lettres comminatoires ; il donne ensuite de longs détails sur l'explosion qui s'est produite chez lui. Le témoin Beltgens, substitut du procureur général, s'étend longuement sur l'explosion qui a eu lieu dans sa maison. On entend ensuite différents magistrats qui ont été chargés, à divers titres, de l'instruction de l'affaire; ils confirment tous les faits reprochés par l'accusation aux prévenus.

Liège, 19 juillet. — A la reprise de l'audience à deux heures quinze, l'avocat de la défense dit que ses conclusions d'hier étaient une protestation contre la tendance qui se fait jour de plus en plus de restreindre ce qu'on est convenu d'appeler les délits politiques. La déposition de plusieurs témoins sont la paraphrase de l'acte d'accusation.

Liège, 19 juillet. — La Cour entend les dépositions de deux officiers d'artillerie qui ont été chargés des expertises relativement à la force des engins employés. Après l'audition de plusieurs témoins, l'audience est levée à cinq heures et quart.

La catastrophe de Saint-Gervais

Saint-Gervais, 18 juillet. — Deux cadavres viennent encore d'être découverts. On a retrouvé, à Magland, le corps d'une jeune femme de 25 ans environ, aux cheveux blond châtain. Sa taille est de 1 m. 68 environ. Elle porte une alliance avec fleur à l'annulaire. Le corps de Mlle Jeanne Nevers, âgée de 23 ans, née à Chissey-lès-Mâcon, a été également reconnu. On l'a transporté dans son pays d'origine.

La pluie continue à tomber; néanmoins les travaux de déblaiement se poursuivent, mais avec lenteur et difficulté.

D'après une lettre adressée à la *Gazette de Lausanne* par le savant naturaliste vaudois, J.-A. Forel, le désastre de St-Gervais serait dû, non à une avalanche d'eau, mais à une avalanche de glace causée par l'écroulement du glacier de *Tête-Rousse*.

La masse écroulée peut être évaluée à un ou deux millions de mètres cubes de glace. Il est descendu dans l'Arve une masse de boue, et non de l'eau. La masse de glace a été pulvérisée par la chute d'une hauteur de 2,500 mètres ; elle a fondu en partie par la chaleur dégagée pendant la chute et au contact des matières chaudes, formant ainsi une masse assez fluide pour descendre sur une pente de dix pour cent dans la vallée, et d'autre part assez consistante pour tout renverser sur son passage.

Il est difficile d'estimer la vitesse de l'avalanche; elle a dû mettre environ une demi-heure pour arriver jusqu'à l'Arve. Cette chute énorme, d'une hauteur de 2,500 mètres, s'étendant jusqu'à une distance horizontale de treize kilomètres, *est l'un des plus formidables exemples d'avalanche* connus.

M. Forel ne pense pas qu'on ait à craindre de voir se renouveler un phénomène semblable, mais il estime que l'augmentation actuelle des glaciers est un danger pour toute la région alpestre.

Saint-Gervais, 19 juillet. — On vient de retrouver un cadavre qui a été reconnu pour être celui d'une autre des filles de M. Romagne, ardoisier. Les travaux de déblaiement continuent malgré la pluie.

Paris, 19 juillet. — Le *Gaulois* a ouvert une souscription pour les familles des victimes de Saint-Gervais. Elle a déjà produit 7 935 francs.

LUGUBRE DÉTAIL

Détail curieux et terrifiant, les corps des six jeunes gens d'Armentières ont été trouvés à six endroits différents. Le premier, Louis Cary, a été découvert à Saint-Martin; le deuxième, Alfred Lambert, à Cluses; le troisième, Jules Dufour, à Passy; le quatrième, Emile Cary, au village du Fayet; le cinquième, Paul Brasme, à Magland; le sixième Edouard Dufour, à Saint-Gervais.

LES INDUSTRIES TEXTILES

A L'EXPOSITION DE 1889

Peu tardive qu'elle soit la publication des rapports du jury, sortis d'ailleurs récemment de l'imprimerie nationale, ne manque cependant pas d'intérêt.

Nous avons cru qu'il était bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs les appréciations émises sur les produits de la classe 32 par M. Eugène Jourdain, rapporteur du jury de cette classe, dont la grande compétence en la matière est bien connue dans le centre de Roubaix-Tourcoing.

Nous extrayons donc du rapport de M. Eugène Jourdain, les considérations générales suivantes :

Les points caractéristiques à signaler depuis l'Exposition de 1878, en ce qui concerne l'industrie lainière, sont d'abord l'emploi de la laine peignée qui *s'est substituée ou qui a été mélangée en grande* proportion à la laine cardée pour les tissus de draperies d'hommes, et principalement dans les articles fantaisie pour pantalons et costumes complets.

Cet emploi a permis d'obtenir des effets beaucoup plus fins et une apparence d'étoffe beaucoup plus riche, d'autant plus que nous voyons ajouter par presque tous les fabricants, au brillant naturel de la laine peignée, les effets de soie fine, d'organsins, etc., retordus avec la laine.

Une innovation assez remarquable aussi est l'emploi généralisé de tous les déchets de la filature et de la fabrication. Il n'est plus un kilogramme de ces matières qui soit maintenant perdu. Tout est réemployé, grâce aux procédés améliorés de la carbonisation et de l'effilochage : déchets de filature, du retordage, du métier à tisser, de l'apprêt, jusqu'aux vieux tissus; tout à sa valeur, son emploi, ses débouchés à l'exportation même.

Les fabricants de lainages pour robes ont réalisé, de leur côté, de véritables tours de force, au point de vue du bon marché de leurs produits. Les prix de vente des tissus de Reims, de Roubaix, de Paris même, malgré la haute nouveauté qui les distingue, se sont abaissés considérablement depuis 1879, sans que la bonne qualité en ait été amoindrie.

Une des principales innovations de la robe est l'emploi du coton soit écru, soit teint de diverses couleurs et mélangé avec la laine peignée à la filature ou à l'ourdissage.

Le tissu de fond, pure laine, prend à la teinture en pièces les nuances les plus variées, et la couleur grand teint du coton, gardant toute sa pureté, produit des effets de mélanges ou de dessins très variés et d'un bas prix.

Nous devons signaler aussi l'introduction du tricot fin en laine peignée sous toutes les formes, soit pour remplacer la flanelle, soit pour vêtements de dames ou d'hommes. Ces tissus présentent une grande variété, et sont très remarquables par leur qualité, leur finesse et la diversité des mélanges et du coloris obtenus. On est arrivé à fabriquer des étoffes absolument diverses, comme du tricot mousseline et du drap pour pantalons de troupe.

FABRICATION FRANÇAISE

Elbeuf, Louviers, Lisieux. — La région d'Elbeuf, malgré les changements apportés dans son ancienne fabrication par le courant de la mode, et malgré l'engouement pour l'article anglais, a su maintenir, à très peu de chose près, son chiffre d'affaires, et marcher résolument dans la voie du progrès.

Elbeuf reste toujours en première ligne pour le drap fin cardé. Il traite avec une supériorité incontestable l'article cardé de même que le cardé mélangé de peigné, demi-saison, bas prix; et quelques maisons se placent au premier rang de la fabrication pour le costume et le pantalon laine peignée. Nous les félicitons pour les résultats obtenus au point de vue du coloris, de la souplesse de l'étoffe et de l'apprêt.

Sedan. — Malgré le trouble qu'a dû apporter dans sa fabrication la mode qui a délaissé le drap uni cardé pour adopter le peigné anglais et français en grains fins pour redingotes et pour habits, cette place a su maintenir un chiffre d'affaires sérieux, important, et surtout conserver un excellente fabrication, ce qui ne l'a pas empêché d'aborder quelques genres peignés et cardés, et même peignés pais, avec un certain succès.

Le soin donné à la teinture et à l'apprêt de l'étoffe lui a amené un chiffre relativement élevé de manutention pour d'autres centres manufacturiers, comme Roubaix et Reims.

Reims. — Les produits de Reims ont acquis une supériorité très grande.

Ils comprennent, non-seulement le mérinos, le cachemire, la flanelle, les tissus blancs pour confections, qui sont les anciens articles de la région, mais aussi la draperie pour dames, la draperie laine peignée pour hommes, la nouveauté pour robes, l'écru teint en pièce, la fantaisie tissée teinte, le jacquart et une infinité d'articles très variés dont le goût ne laisse rien à désirer.

Fourmies. — Centre des plus importants de peignages et de filatures, auquel s'est ajouté le tissage du lainage et de la robe, avec un chiffre de production vraiment étonnant.

Paris. — Les maisons de Paris ont presque toutes leurs fabriques en Picardie ou dans le Nord; elles ont *su se conserver le monopole de la grande nouveauté* pour tissus riches en laine pure et en laine-et-soie.

Vienne. — Ce centre de fabrication a pu garder, par un emploi intelligent des déchets et sous-produits de la laine, le monopole du tissus bas prix pour hommes, et malgré la concurrence étrangère, maintenir ses articles en France.

Il fait des tissus de 1,85 le mètre en 1 m. 30, jusqu'à 8 fr.; des tissus en déchets imprimés, des cheviottes, des draperies nouveautés façonnées.

Mazamet. — Centre de production renommée de flanelles, molletons et cardés qui, progressant rapidement, aborda avec succès la fabrication de la draperie nouveauté. Depuis 1878, la production de Mazamet a fléchi, alors que le commerce des laines y fait des progrès marqués.

Orléans. — Centre justement renommé pour la perfection de ses produits, c'est-à-dire des couvertures de toutes qualités, allant de 3 fr. 50 à 15 fr. le kilog.

Roubaix et Tourcoing. — Ces places produisent toutes les variétés de tissus, depuis l'étoffe pour robes à 0 fr. 50 c. le mètre jusqu'aux tissus d'ameublement à 60 et 80 fr. le mètre, lainages, cachemires, draperies nouveauté pour robes, tissus pour ameublements, tapis, etc.

La hardiesse de conception des fabricants leur a permis de suivre tous les changements de la mode, et il n'est aucun article que la nécessité ne leur ait fait tour à tour aborder.

Disons que la division du travail et les divers établissements à façon, de peignage, de filature, de teinture et d'apprêt ont considérablement aidé ces fabricants dans la voie du progrès où ils sont entrés.

PRODUCTION ÉTRANGÈRE

Belgique. — L'industrie lainière est une des plus anciennes de la Belgique; d'abord renommée pour la fabrication de la laine cardée, elle s'est fait ensuite une place dans le tissu en laine peignée. Des établissements importants s'y sont créés : à Anvers, Bruxelles et Verviers.

Les draps de Verviers sont partout recherchés pour leurs prix avantageux et leur qualité, et jusque dans les pays les plus éloignés des deux Amériques.

Grande-Bretagne. — Ce pays, l'un des plus manufacturiers du monde, et qui s'est placé au premier rang dans les articles de laine : draperies cardées et peignées, flanelles, etc., était à peine représenté dans la classe 32, et n'a donné qu'une idée fort incomplète de sa grande industrie.

Espagne. — Grand progrès dans la fabrication de la draperie, laine peignée et laine cardée.

Nous trouvons chez les les fabricants de Sabadell, de la nouveauté, des coloris de la plus grande fraîcheur et du meilleur goût; des articles en chaîne et trame laine cardée, d'une finesse et d'une nullité telles qu'ils sont absolument équivalents en beauté aux pantalons peignés les plus fins. Bref, un ensemble des plus remarquables.

Portugal. — Quelques exposants de tissus de laine ne permettent de constater d'énormes progrès en fabrication, et certains tissus qui ne dépareraient pas les vitrines de nos meilleurs faiseurs.

Autriche-Hongrie. — Ce pays, qui compte parmi les premiers pour la fabrication de la draperie fine était insuffisamment représenté, et nous n'avons pu le juger dans son ensemble.

Russie. — La fabrication russe a suivi les progrès faits par les principaux pays européens de production, et elle se tient en excellente situation, avec des articles de prix bien avantageux et d'exécution parfaite.

Etats-Unis. — Plus encore que pour l'Angleterre, les exposants trop peu nombreux ne donnent qu'une idée imparfaite des développements considérables de l'industrie de la laine dans ce pays.

Mexique. — Les fils et étoffes de ce pays ne peuvent, en général, lutter contre les produits similaires des contrées européennes, mais on y constate un puissant effort industriel et un esprit d'initiative que le jury a cru devoir récompenser.

(Ce rapport est accompagné de données statistiques sur la production des principales places françaises et étrangères et d'appréciations sur le mérite de chaque exposant récompensé.)

NOUVELLES DU JOUR

Un crime épouvantable à bord d'un navire. — Le capitaine tué. — Huit matelots empoisonnés.

San-Francisco, 19 juillet. — Un crime épouvantable a été commis dans les mers du Sud.

Le second du navire l'*Indine*, du port de San-Francisco, aidé de son frère, passager à bord, conçut le projet de s'emparer du navire en tuant le capitaine et les matelots.

Ils tuèrent le capitaine d'un coup de pistolet et empoisonnèrent les huit matelots de l'équipage, en mêlant de la strychnine à leur boisson. Seul le préposé aux vivres

BOURSE DE PARIS DU 20 JUILLET 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
98 47	3 0/0	... ..	... ..	98 40	98 25	98 25
106 20	4 1/2 0/0	105 70	105 97	106 12	106 10	106 10
90 30	Italien	... ..	... ..	89 95	90 25	89 80
4230	Banq. de France	4190 ..	4185 ..	4225 ..	4225 ..	4230 ..
223 ..	B. d'Escompte	212 50	210 .	222 ..	222 ..	225 ..
638 .	Banq. de Paris	653 50	655 ..	642 ..	640 ..	640 ..
1090 ..	Crédit Foncier	1142 .	1150 ..	1090 ..	1087 ..	1084 ..
783 ..	Créd. Lyonnais	785 ..	786 50	783 ..	783 ..	783 ..
451	Crédit Mobilier	468 ..	468 ..	453	453 ..	453 ..
4547 ..	Lyon	4305 .	... ..	4515 ..	4515 .	4515 ..
1890 ..	Nord	1862 50	1862 .	1875 ..	1875 ..	1875 ..
46 ..	Panama	49 ..	... ..	46 ..	... ..	46 ..
2742	Suez	2705 ..	2700 .	2712	2715	2710 ..
1440	...az	... ..	... ..	1437 ..	1438 ..	1438 ..
637 .	Autrichiens	655 ..	657 ..	657 ..	657 ..	657 ..
218 ..	Lombards	... ..	226 ..	218 ..	218 ..	218 ..
461 .	Nord Espagne	495 ..	... ..	462	461 ..	461 ..
181 ..	Saragosse	... ..	... ..	181 ..	181 ..	181 ..
617 .	Méridionaux	... ..	... ..	615 ..	615 ..	613 ..
... ..	Métaux	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
487 50	Egypte	... ..	489 37	488 12	488 75	489 68
92 3/4	Portugais	95 10	95 ./..	... ..	92 3/4	92 13/16
20 37	Turc	... ..	... ..	20 40	20 40	20 40
561 87	Banq. Ottomane	591 50	590 31	563 12	563 12	563 75
60 3/4	Extérieure	... ..	... ..	61 1/8	61 3/16	61 7/16
291 87	Rio-Tinto	... ..	... ..	395 ..	398 12	401 25
418 75	Tharsis	... ..	... ..	... ..	419 37	419 37
23 5/8	Portugais	... ..	... ./..	23 5/16	23 11/16	23 7/16
.. ./..	Consolidés	... ..	... ..	... ..	... ./..	... ./..
... ./..	Russe 1880	... ..	... ..	... ..	... ./..	... ./..
94 70	Russe consolidé	... ..	... ..	94 20	94 70	94 25
... ..	Russe nouveau	... ..	... ..	... ..	77 70	78 40
... ./..	Fonc. d'Autriche	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
393 ..	Dynamite	... ..	... ..	395 ..	396 ..	387 ..
... ..	3 0/0 nouveau	99 45	... ..	... ..	... ..	... ..
140 ..	Alpines	... ..	... ..	... ..	143 12	142 50
406 ..	Câbles	... ..	... ..	403 ..	405 ..	403 ..
... ..	Russe Orient	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Priorités	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
85 ..	Mobilier espag.	... ..	... ..	85 ..	85 ..	85 ..
... ..	3 0/0 amortiss.	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	C. d'Esc. nouv.	500 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Générale	465 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Est	620 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Lyon (obligat.)	468 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Midi	1800 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Nord (obligat.)	465 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Orléans	1257 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ouest	473 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Anglais	97 95	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Autriche or	96 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Belge 3 0/0	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ville d'Amiens	416 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Lille 1880	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Lil e 1883	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ville de Lyon	101 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	V. de Roubaix	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Fives-Lille (act)	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Téléphone	470 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Voitures 4 0/0	515 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez (obligat.)	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Cacérès	440 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Asturies	255 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Foncières 1888	430 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Rente Fonc're	455 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Cacérès (act.)	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Est (oblig.)	458 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Midi (oblig.)	468 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Béthune	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Picardie	463 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Nord-Est	465 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ouest (actn.)	1080 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Or (ans (oblig)	473 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Fives-Lille obl	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..

BOURSE DE LILLE DU 20 JUILLET 1892

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 100	... ..	413 ..	OBLIGATIONS		
» 63, r. 100	... ..	138 75	Tramw. Nord.	... ..	432 50
» 68, r. 500	... ..	508 .	Union fin. N.	... ..	465 ..
» 77, r. 500	... ..	515 50	Gaz de Wazem	... ..	517 ..
» 84, r. 400	... ..	413 25	Ch. d. fer Eron.	... ..	508 75
» 84, 1/4	... ..	405 25	Denain Anzin.	... ..	510 ..
» 87, r. 400	... ..	501 25	Tréfileries	... ..	507 50
» 90, r. 500	... ..	500 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-Tourc.		49 ..	Aniche, 12e	... ..	14500 ..
Amiens		115 ..	Anzin, 100 d.	... ..	4600 ..
Dép. du Nord		108 ..	Blanzy	... ..	1905 ..
Tourcoing 1878		304 ..	Bouxx	... ..	14250 ..
Armentièr. 86		500 25	Bully-